

REUNION DU 13 MAI 2005

L'an deux mil cinq, le treize Mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur MAUFRAIS, sur convocation du 9 Mai 2005.

Etaient Présents : Messieurs MAUFRAIS, RELIER, BOUFFINIER, PICHOT, BRASSEUR, HEULAND, CLER, LEBEAU et Mesdames BOURGEOIS, DOUBLET, GAILLAC et MARTIN.

Absent : Monsieur CHAPLAIN

Secrétaire : Monsieur RELIER.

Lecture est faite du compte rendu du qui est approuvé à l'unanimité des présents et signé.

ORDRE DU JOUR

CHOIX D'UN ARCHITECTE POUR LES TRAVAUX PREVUS AUX CHAUFFERIES DES ECOLES

Monsieur le Maire présente les propositions d'honoraires d'architectes qui ont répondu à ce projet de travaux d'un montant estimé à 46 000 € H.T.

- Atelier Douze	Taux de mission	15.18 %
Montant des honoraires TTC	8 353.08 €.	

- ABCIS	Taux de mission	15 %
Montant des honoraires TTC	8 252.40 €	

Le Conseil Municipal retient le cabinet ABCIS et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre.

ACHAT TONDEUSE

Monsieur le Maire présente les devis suivants :

- Ets GENESTE - tondeuse Kubota 6 cv	1 360 € TTC
- Ets POTHIER - tondeuse Wolf 5.5 cv	1 076 € TTC

Le Conseil Municipal choisit la tondeuse de marque Kubota vendue par les Ets GENESTE.

MODIFICATION DES SANITAIRES A L'ECOLE DE LA RUE DES SCEURS

Cette école accueillera à la prochaine rentrée une classe de maternelle, la hauteur de plusieurs éléments composant les sanitaires doit être modifiée.

Le Conseil Municipal retient le devis des Ets PECQUENARD d'un montant TTC de 1 221 € pour réaliser ces travaux.

FOURNITURE ET POSE DE ROCHES POUR FERMER 3 ACCES A LA SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal retient le devis des Ets DOUCHEZ d'un montant de 911.35 € TTC pour réaliser ces travaux.

ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE BERCHERES

Monsieur le Maire présente les devis suivants :

- FORCLUM	18 300.87 € TTC
- INEO	23 086.93 € TTC
- SNTE	21 451.58 € TTC

Le Conseil Municipal retient le devis des Ets FORCLUM pour réaliser ces travaux.

LAVOIR DE LA RUE DES FONTAINES

La Région Centre ayant approuvé le projet d'animation, les travaux peuvent commencer.

L'animation prévue le 10 Septembre est reportée à la date du 24 Septembre.

CIMETIERE REPRISE DES CONCESSIONS

Monsieur le Maire présente les deux entreprises qui ont répondu à ce projet de restructuration du cimetière :

- Groupe ELABOR	9 316.24 € TTC
- OGF	9 149.40 € TTC

Le Conseil Municipal retient l'Entreprise OGF pour effectuer ce travail.

TERRAIN WEIL

L'état est devenu propriétaire de ce terrain aux Basses Lisières. La Commune a un droit de préemption si le but de l'opération est d'intérêt public.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption.

POSE D'UN MIROIR AUX MORDANTS

Monsieur DUMAS, Maire de Saint Ouen Marchefroy souhaite faire poser un miroir aux Mordants à côté de la boîte aux lettres afin de pouvoir utiliser le CR 46 sans risque.

Avis favorable du Conseil Municipal.

REMBOURSEMENT ASSURANCE

Le Conseil Municipal accepte le remboursement de la Compagnie Générali France Assurances d'un montant de 1 352.46 € représentant la participation au changement du lampadaire du parking de la salle des fêtes.

LES PECHEURS BERCHERIENS

Cette Association organise le 4 Juin un concours de pêche gratuit réservé aux enfants jusqu'à 16 ans.

Monsieur CLER représentera le Conseil Municipal et une coupe sera offerte pour la remise des prix.

SIPAD – RETRAIT DE LA COMMUNE DE CROISILLES ET MODIFICATION DE L'ARTICLE 3 DES STATUTS DU SIPAD

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le retrait de la commune de Croisilles au Syndicat Mixte Intercommunal pour l'Aménagement et le Développement du Pays Drouais (SIPAD).

Il expose également au Conseil Municipal la modification de l'article 3 des statuts du SIPAD.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour le retrait de la commune de Croisilles et la modification de l'article 3 des statuts du SIPAD.

AFFAIRE COMMUNE DE ROUVRES / LEFEVRE BADOUAL

Monsieur LEFEVRE et Madame BADOUAL ont fait appel de la décision du Tribunal Administratif et ont déposé une nouvelle requête.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire appel à notre service juridique pour défendre la commune dans cette affaire.

INFORMATIONS GAZ DE FRANCE

La redevance Gaz de France versée à la Commune pour 2004 s'élève à 541.90 €.

Une extension pourra peut-être être réalisée en 2006 pour les rues des Picots, de Bû, des Champarts et des Fontaines.

Ces travaux seront réalisés en fonction du nombre de personnes intéressées.

Un questionnaire leur sera envoyé prochainement.

HOPITAL DE HOUDAN – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal ne souhaite pas répondre favorablement à cette demande.

ELECTIONS REFERENDUM 29 MAI DE 8 H à 20 H

Tenue du bureau

8 h – 11 h	Monsieur HEULAND	Monsieur LEBEAU	Madame DOUBLET
11 h – 14 h	Monsieur PICHOT	Madame BOURGEOIS	Monsieur BOUFFINIER
14 h – 17 h	Monsieur BRASSEUR	Monsieur MAUFRAIS	Monsieur CHAPLAIN
17 h – 20 h	Madame GAILLAC	Madame MARTIN	Monsieur CLER

RAMASSAGE DES DETRITUS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Il n'existe plus de journée spécifique au niveau national pour sensibiliser la population à ce problème.

Le Conseil Municipal organisera une matinée de ramassage le samedi 11 Juin. Rendez-vous à 9 heures 30 devant la Mairie. Venir équipé de sa paire de gants.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur BOUFFINIER

- a réuni la commission des chemins pour étudier la demande faite par Madame BRUNOT. Celle-ci souhaite construire un trottoir devant chez elle rue des Picots.

Accord du Conseil Municipal, après avis de l'Aide Technique à la Gestion Communale par la DDE.

Monsieur CLER

- signale des nids de poule rue de Mantes.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures.